

Je m'apprêtais à citer Marjorie Nichols qui publiait aujourd'hui dans le *Citizen* d'Ottawa des remarques très pénétrantes. Voici ce qu'elle disait:

Le fond de l'histoire c'est que ce projet de loi va fournir des crédits pour construire au cours des sept prochaines années moins de places de garderies au Canada qu'il ne s'en serait construit sans lui, d'après les chiffres actuels de construction dans le cadre de la législation existante.

Ce qu'elle veut dire je pense c'est que le projet de loi va créer moins de places de garderies qu'il ne s'en serait créé dans le cadre du RAPC. Elle ajoute:

Mais ce qu'il y a de vraiment honteux dans ce projet de loi c'est qu'il marque l'abandon par le gouvernement fédéral de la responsabilité qu'il a de se charger de percevoir et de dépenser l'argent d'autrui.

Il y a quelques minutes le ministre a pris la parole pour demander ce qui autorise le NPD à protester puisque le gouvernement dépense 6,4 milliards. Il est difficile de protester contre la dépense de 6,4 milliards. Il n'est pas facile de se déclarer contre un projet de loi sur les services de garde d'enfants—il faut qu'il soit bien mauvais; mais si nous le faisons effectivement, c'est qu'il est irresponsable à notre avis de se contenter de donner 6,4 milliards aux provinces sans qu'il y ait d'objectifs nationaux ni de comptes à rendre. En Colombie-Britannique, sous le premier ministre Vander Zalm, nous ne savons pas où cet argent pourra aller si vous le lui donnez. Il ira peut-être à Fantasy Gardens, qui sait?

Ma collègue la députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell), notre distinguée critique pour ces questions, a reçu de nombreux télégrammes à ce sujet et je tiens à en lire quelques-uns pour montrer que le NPD n'est pas seul à être de son avis. D'autres personnes qui s'intéressent tout spécialement à ce domaine pensent comme nous. Voici un télégramme de Sharon Hope Irwin, consultante en matière de garde d'enfants:

Projet de loi garde d'enfants très dangereux. Demande respectueusement votre action pour contrer le projet de loi en deuxième lecture. Il manque d'objectifs nationaux, favorise la commercialisation au détriment de la garde, et n'apporte pas les places promises. S'il vous plaît, réclamez des services de qualité—accessibles, abordables, répondant à des normes élevées.

Voilà ce que désirent mes futurs électeurs de Port Moody—Coquitlam. Voilà ce que désirent mes électeurs actuels de Vancouver—Kingsway. Ils veulent des garderies accessibles, abordables, répondant à des normes élevées. J'ai un autre télégramme de Carol Christian, présidente de l'Association des services de garde d'enfants de White Horse, et Joanne Oberg, secrétaire de l'Association des services de garde d'enfants du Yukon. Il dit:

Nous vous demandons à vous et à vos collègues de vous opposer en Chambre à la Loi sur les services de garde d'enfants. Elle est dépourvue d'objectifs nationaux, plafonne les dépenses de garderie, finance le secteur commercial et ne répond pas aux besoins de places, et ne crée pas un réseau de garderies c'est un simple programme de dépenses publiques—ce gaspillage de fonds publics va ramener les garderies au moyen âge.

Ces télégrammes méritent qu'on y prête attention.

Au NPD, nous estimons que les services de garde d'enfants traversent une crise au Canada. Voilà quatre ans que nous attendons que le premier ministre (M. Mulroney) exécute sa promesse électorale. Vous vous souvenez de ce qu'il promettait: un réseau national efficace de garderies. Encore une fois on s'est moqué des familles canadiennes. Autrement dit, encore une violation de promesse du premier ministre. Le premier ministre pense qu'il suffit d'injecter des fonds pour régler un

Services de garde d'enfants—Loi

problème—construire une route d'accès à la Baie James, acheter une circonscription, construire une prison, etc. Ce n'est pas la façon de régler le problème des garderies.

● (2150)

Ce n'est ni avant, ni pendant ni après l'adoption de la stratégie malencontreuse et truffée de lacunes des Conservateurs que les besoins de nos familles et nos enfants seront satisfaits. En fait, cette mesure fondamentalement imparfaite nous ramène en arrière. Il y aura moins de places pour nos enfants dans les garderies après les sept années d'application du programme gouvernemental qu'en vertu du régime actuel, malgré l'injection énorme de fonds.

En outre, la mesure conservatrice ne définit pas les principes sur lesquels doit se fonder un système national efficace de garderies. Il nous incombe de mettre sur pied le premier grand programme social national depuis l'assurance-maladie, mais le gouvernement n'a su faire preuve d'esprit d'initiative et préciser les principes qui doivent régir un service de garderies de qualité au Canada.

Nous, du NPD, pensons que les familles canadiennes et leurs enfants ont besoin d'un meilleur accès à un réseau de garderies de qualité, à moindre coût. Or, ce projet de loi ne répond pas à ces attentes. Nous n'avons cessé de dire que le premier ministre devrait repartir à zéro et présenter un programme de garderies qui réponde aux besoins actuels des parents canadiens moyens et de leurs enfants.

Et ce n'est pas seulement les députés néo-démocrates qui le disent. *The Globe and Mail* publie aujourd'hui un éditorial qui critique cette mesure. Or, ce n'est pas précisément un journal à tendance néo-démocrate. On entend le même son de cloche d'un bout à l'autre de l'échiquier politique. J'ai en main une lettre de l'Organisation nationale anti-pauvreté dont je vais lire un extrait aux fins du compte rendu. Elle est adressée au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) et dit ceci:

Monsieur le Ministre,

Je vous écris pour vous exprimer brièvement l'inquiétude que cause à l'Organisation nationale anti-pauvreté le projet de loi C-144 et pour vous inviter instamment à organiser des audiences publiques à ce sujet avant de la faire adopter à la Chambre des communes.

Comme nous vous l'avons dit lors de rencontres précédentes, nous sommes préoccupés par le fait que, comme nous nous y attendions, la mesure ne réserve pas de places subventionnées aux Canadiens à faible revenu et n'oblige pas la direction des garderies subventionnées assurée par des citoyens ou le secteur public à rendre des comptes au public. En outre, l'ONAP s'oppose depuis toujours à ce qu'on utilise des fonds publics pour subventionner des entreprises à but lucratif, particulièrement dans des domaines sociaux essentiels comme la garde des enfants.

Le projet de loi C-144 ne renferme pas d'objectifs nationaux ni, encore moins, de normes nationales ainsi que nous l'aurions souhaité. Alors que l'Accord constitutionnel du lac Meech permet de fixer des objectifs nationaux à de nouveaux programmes sociaux, votre gouvernement a préféré ne pas en prévoir dans ce projet de loi. Cette mesure permettra de dépenser de très fortes sommes provenant des coffres de l'État sans que le gouvernement ait établi ce à quoi tend cette dépense. Les Canadiens ont le droit de connaître vos objectifs concernant la garde d'enfants, et nous vous incitons à les préciser dans des amendements au projet de loi.

Nous nous inquiétons de savoir à qui seront destinées les places en garderie, puisque vous avez annoncé qu'une bonne partie du financement de ce «nouveau» programme proviendra du Régime d'assistance publique du Canada.

En vertu de ce régime, du moins, les subventions ne touchaient que les parents dans le besoin ou susceptibles de l'être s'ils ne pouvaient obtenir une place en garderie. Les Canadiens à revenu moyen pouvaient ainsi être subventionnés, mais non pas les riches. Le projet de loi ne comporte aucune garantie à